

## Horaire des messes

Vendredi 24 décembre à Minuit.

Samedi 25 décembre à 11 h.

Dimanche 26 décembre à 8 h, 11 h et 18 h30.



# ENTRE JEAN & LOUP

Communauté paroissiale

SAINT JEAN-BAPTISTE & SAINT LOUP

n° 252

décembre 2010



## AU CONSEIL PAROISSIAL

Réuni le 9 novembre, le Conseil Paroissial a décidé de prolonger jusqu'au lundi 6 décembre la période durant laquelle il recevra les noms des personnes à solliciter pour se présenter aux élections prévues en janvier en vue de former le Conseil Paroissial pour les années 2011 à 2013, que ces noms soient présentés de manières personnelles ou de la part de groupes actifs dans la vie paroissiale.

Lors de la même réunion, il a aussi été question des décisions prises au sein du Centre des Immigrés Namur Luxembourg (CINL) et du 350<sup>e</sup> anniversaire de l'Escholle Dominicale pour les Pauvres, dont il est question par ailleurs.

## AU CENTRE DES IMMIGRÉS

En réponse à la demande formulée par un certain nombre de membres de notre paroisse, on trouvera ci-dessous le texte in extenso de la lettre diffusée le 18 novembre par Danielle Bouchat et Geneviève Beague dans laquelle elles expliquent les pénibles et regrettables conditions de leur départ du Centre des Immigrés Namur Luxembourg (CINL) après y avoir travaillé comme assistantes sociales durant respectivement près de 15 et 10 ans :

Par la présente, nous tenons à vous informer que, à notre grand regret, nous ne travaillons plus au Centre des Immigrés asbl à Namur, et nous souhaitons vous exprimer à tous et toutes nos remerciements.

Depuis le jeudi 28 octobre, nous n'avons plus de contrat de travail au CINL.

Comment en est-on arrivé à une telle situation ?

Comme certains le savent, l'an dernier, le Conseil d'Administration nous a donné des préavis « à titre conservatoire » parce que l'ASBL craignait de ne plus pouvoir faire face aux charges salariales. Le mercredi 27 octobre, nos préavis à toutes les deux sont arrivés à échéance. Depuis plus d'un an, malgré toutes les incertitudes inhérentes à de tels préavis, nous avons poursuivi notre travail avec autant de conviction et d'acharnement. Nous avions l'espoir, qui n'avait pas été démenti, que nous pourrions reprendre nos activités dans le cadre d'un nouveau contrat.

En septembre, le Conseil d'Administration a décidé de nous proposer des CDD de 3 mois. Nous avons accepté ces CDD de 3 mois et, comme le permet la législation, nous avons demandé qu'une clause reprenant notre ancienneté barémique et notre ancienneté statutaire figure sur nos CDD pour garantir nos droits pour le futur. Durant presque 10 et 15 ans, nous pensons avoir assumé notre travail avec compétence, humanité et militantisme. Nous souhaitions simplement que nos droits soient reconnus.

Mais ce 28 octobre, alors que nous attendions une réponse concernant cette demande, quelle ne fut pas notre surprise de recevoir un mail de quelques lignes nous faisant part du fait que « le CA a décidé, vu les engagements financiers que cela pourrait représenter, de ne pas signer, pour le moment, un nouveau contrat d'engagement avec vous. Le document C4 vous sera envoyé demain et les formalités concernant l'outplacement suivront. Croyez bien que nous sommes tous désolés d'en être arrivés là. »

Puisque le CA en a décidé ainsi, fières du travail accompli mais la mort dans l'âme, nous sommes dans l'impossibilité de continuer notre travail au CINL, travail que nous aimions tant l'une et l'autre.

Nous tenons aujourd'hui à vous remercier vraiment, chacun et chacune, pour les précieuses collaborations que nous avons ensemble tissées tout au long de ces années, vous remercier pour la confiance que vous nous avez accordée.

Pourriez-vous remercier, de notre part, ceux et celles que nous avons accompagnés pour leur confiance mais aussi pour les moments heureux ou difficiles que nous avons partagés avec eux ? Nous nous sommes enrichies de ces multiples rencontres que nous aurions voulu poursuivre. Nous estimons totalement injuste et navrant d'avoir été contraintes à arrêter brusquement notre travail avec eux.

Si vous l'estimez nécessaire, vous pouvez faire circuler cette information.

Soyez assurés, chacun et chacune, de nos respectueuses considérations.

**Geneviève BEAGUE et Danielle BOUCHAT**

## UN CHEMIN POUR NOËL...

N'oublions pas que tout commence avec une toute jeune fille. Elle attend un enfant et elle n'est même pas mariée. Marie, s'est mise en dehors des règles et lois des institutions religieuses de son peuple.

Ce qui deviendra Noël a commencé par une transgression. Mais cette jeune fille avait du courage et de la lucidité. Elle ne navigue pas dans les nuages.

Oui, celui qui un jour sera reconnu par certaines et certains comme "*venant de Dieu*" est né d'une jeune femme qui en son temps et en son pays, prenait le risque de se faire excommunier.

En effet, se retrouver enceinte sans être mariée, ce fut certainement pour elle - et pour aussi Joseph qui devint son compagnon - un sérieux problème et une terrible situation à assumer. Et elle a fait face ; "*Qu'il me soit fait selon ta parole*".

La naissance de Jésus ce n'est pas qu'un beau rêve, c'est avant tout une situation difficile et risquée à assumer. C'est un peu comme le ciel qui descend dans la réalité toute crue, banale, quotidienne.

Dieu se fait "**humain**", oui mais avons-nous déjà réfléchi un tant soit peu à l'inouï, l'énormité, l'immensité de cette affirmation.

Aussi, cela veut dire que Noël ne se trouve pas d'abord derrière les bougies, les sapins, les cougnous, les cadeaux, les marchés de Noël (quelle contradiction entre ces deux mots : "marché" et "Noël" !!).

Noël nous dit clairement que L'Évangile (Bonne Nouvelle) ne sera désormais à lire, à découvrir, qu'au cœur des réalités humaines ; c'est "l'humain" qui devient la terre, l'humus de l'Évangile. Et le visage de Dieu est définitivement à scruter au cœur des réalités humaines quotidiennes, avec leur nudité, crudité, noirceur mais aussi beauté, bonté, magnificence, solidarité.

Donc, il me semble qu'il s'agit moins d'embellir Noël avec des guirlandes, des étoiles en papier multicolores. C'est apaisant et permis, bien sûr, mais je suis enclin à penser que la vraie beauté de Noël est dans l'acte même de la naissance. La grandeur de Dieu n'est pas dans les cantiques, les sermons, ni même dans ce texte que vous lisez peut-être, mais faire l'expérience de la naissance, c'est, avant tout, poser, à son tour, des actes de naissances, qui, au cœur des réalités quotidiennes, font surgir tous les POSSIBLES trop souvent enfouis, méprisés, bafoués, combattus, combattus et pourtant plein d'avenir; réalités présentes dans le cœur de beaucoup d'enfants, jeunes, adultes, femmes et hommes de notre terre. Mais ne perdons pas l'espérance car c'est la nuit que naît le jour.

Joyeux et vrai Noël à toutes et tous !

**ABBÉ PAUL MALHERBE**

## AU CENTRE DES IMMIGRÉS (suite)

Bien qu'elle n'ait pas été impliquée dans la gestion et le fonctionnement du CINL, notre paroisse a accueilli le bureau de celui-ci dans des locaux situés sur son territoire durant la majorité des années d'activités de cette belle initiative du diocèse de Namur, dont la création remonte à 1964, sous l'épiscopat de Mgr Charue. Aussi, à l'annonce de problèmes financiers et autres rencontrés par le CINL et de la remise de préavis à titre conservatoire aux deux assistantes sociales prestant à Namur pour le CINL, le Conseil Paroissial avait, dès septembre 2009, adressé une lettre à l'abbé Bayet, ancien vicaire général et depuis peu président du conseil d'administration du CINL. Dans celle-ci, il demandait de "trouver et de mettre en place les mesures qui permettront d'apporter une réponse structurelle en vue de la poursuite des activités". De plus, le Conseil Paroissial n'a pas manqué de proposer ses services tant aux assistantes sociales concernées qu'au conseil d'administration du CINL. Cependant, ce n'est que fin octobre dernier que le Conseil Paroissial a reçu des deux assistantes sociales une demande de rencontre. Cela s'est fait à la réunion du Conseil du 9 novembre où les assistantes sociales ont expliqué leur situation, comme elles devaient ensuite le faire dans la lettre reprise plus haut. Lors de cette rencontre, les membres du Conseil Paroissial ont tenu à exprimer les plus vifs remerciements à leurs visiteuses pour tout le professionnalisme et le dévouement dont elles ont fait preuve vis-à-vis des immigrés à Namur. De plus, le Conseil Paroissial a aussitôt décidé de demander à l'abbé Bayet de rencontrer trois de ses membres. A cette demande, il a été signalé au Conseil Paroissial qu'à la suite de la diffusion de la lettre des deux assistantes sociales et pour ne pas polémiquer, le conseil d'administration du CINL avait décidé de ne pas recevoir la délégation du Conseil Paroissial. Par la même occasion, il a été signalé à ce dernier que les préavis avaient été signés pour, devant l'absence de nouveaux moyens, éviter la faillite. Il a aussi été exprimé la volonté que le conseil d'administration du CINL a eue et a de poursuivre les activités du centre avec du personnel de qualité ancien et nouveau, dans une structure pérennisée, "puisque l'essentiel est de poursuivre le travail au profit des immigrés".

Prenant acte de cette communication, des membres du Conseil Paroissial ont considéré le refus d'une rencontre comme un a priori négatif à l'égard de leur démarche et ils proposeront au Conseil qu'il en fasse part aux responsables du CINL. Par ailleurs, il s'est avéré que le départ des deux assistantes sociales et l'interruption des permanences intervenues au CINL n'ont pas manqué de bouleverser des immigrés et proches de ceux-ci habitués à fréquenter le 18 de la rue Rupplémont.

## CAMPAGNE D'AVENT 2010

Loin des récoltes de fonds médiatisées et d'événements lamentables imputés à certains membres de l'Église catholique, la 39<sup>e</sup> Campagne d'Avent de ce mois de décembre est une nouvelle invitation proposée aux communautés chrétiennes de chez nous pour s'engager aux côtés des pauvres qui font 15 % de la population de notre pays.

Cette campagne comprend notamment la **collecte du dimanche 12 décembre** au profit d'une petite centaine d'initiatives menées avec des pauvres en Wallonie et à Bruxelles, dont douze dans notre province.

Parmi elles, se trouve LST-Coopérative basée à Namur et à laquelle participent plusieurs membres de notre paroisse. A travers le partage des savoirs et avoirs, elle promeut l'emploi et l'humanisation du travail, en proposant des formations, un accompagnement social et une remise à niveau en français et en calcul.

Aussi, sur proposition du Groupe Solidarités de notre paroisse, un **Petit Déjeuner de Saint-Jean** avec **témoignage sur LST** aura lieu le **dimanche 12 décembre**, de 9h15 à 10h45, à la rue Rupplémont (et pour lequel on apporte pains ou autres boulangeries, à compléter par des boissons qui seront trouvées sur place).

En plus des soutiens financiers à près de 100 initiatives menées à Bruxelles et en Wallonie, la campagne d'Avent comprend encore notamment :

- la soirée interrégionale de lancement de la campagne 2010 qui a eu lieu à Namur sur le thème "Pauvreté subie, sobriété choisie ... à la recherche d'un nouveau vivre ensemble", avec la participation de l'économiste Christian Arnspurger et de l'économiste et théologienne Elena Lasida. Parlant après avoir visité des initiatives namuroises soutenues par Vivre Ensemble, dont LST, celle-ci a tenu à les qualifier de "projets avec les pauvres" plutôt que de "projets contre la pauvreté et l'exclusion" ;

- la récente rencontre des initiatives soutenues par Vivre Ensemble dans les provinces de Namur et du Luxembourg lors de laquelle leurs responsables ont remercié Vivre Ensemble pour les appuis nécessaires et aussi pour leur avoir donné l'assez rare occasion de partager leurs expériences ;

- la **pièce de théâtre "Pauvretés"** de l'Alvéole théâtre, qui sera proposée par Vivre Ensemble Éducation et LST **ce mercredi 8 décembre à 19h30** à deux pas de chez nous – comme la pauvreté –, à la salle Les Fossés Fleuris, rue du Président, 24-26, et suivie d'un échange-débat ;

- les divers outils proposés lors de la campagne d'Avent, dont les affiches présentées dans notre église, le **dossier "La pauvreté : fatalité ou scandale ?"**, le **Cdrom "La pauvreté : scandaleusement banale ?"**, le **conte "La vivante crèche"** avec CD audio et la **"Gazette de l'Avent"** présentant les projets à soutenir cette année et ceux soutenus en 2009, ainsi que l'ensemble des outils réalisés par Vivre Ensemble ;

- les services des sept centres régionaux communs à Vivre Ensemble et Entraide et Fraternité, dont celui de Namur situé au 5, place du Chapitre. Tél : 081/41.41.22 ou 0473/310581. Courriel : [namur@entraide.be](mailto:namur@entraide.be)

- le site [www.vivre-ensemble.be](http://www.vivre-ensemble.be) sur lequel on peut trouver les principaux outils déjà signalés ainsi que des analyses publiées régulièrement en quelques pages par Vivre Ensemble pour approfondir certains aspects de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Ceci permet de prolonger la participation à la collecte annuelle ou au versement de dons au compte 068-2000009-90 d'Action Vivre Ensemble, ce service d'Église aidant à mettre en pratique ce que Jésus fit avec les pauvres qu'il rencontra parmi les femmes et hommes de son pays. J.Bd

## TROIS SIÈCLES ET DEMI DE TRAVAIL SOCIAL

Le samedi 27 novembre, quelque 70 personnes ont répondu à l'invitation de l'asbl "Escholle Dominicale des Pauvres" et se sont rencontrés dans ses locaux de la rue Rupplémont. Marie-Claire Seinlet, présidente de l'asbl, nous l'a rappelé : cette association a vu le jour en 2008 pour fournir un cadre juridique à la gestion des biens confiés à la Paroisse Saint-Jean-Baptiste-Saint-Loup, et mener à leur terme les travaux de rénovation commencés en 1995 par l'équipe de Franz Eloy et de Marc Van Vyve. Voilà 350 ans qu'est née l'Escholle Dominicale des Pauvres ; depuis lors, les bâtiments situés aux 16,18 et 20 de la rue Rupplémont remplissent toujours leur vocation sociale. Le Centre de Service Social, le Centre des Immigrés, le lavoir "Li P'tit Buwèye" y ont leur espace et une école de devoirs s'y tient depuis septembre. Trois logements sociaux ont également été installés. Trois salles accueillent les activités de divers groupes paroissiaux, culturels, pédagogiques, philanthropiques. Et ce, au cœur du vieux Namur, dans des lieux dont la valeur patrimoniale traverse les siècles avec bonheur, servie par des professionnels qui font leur travail avec compétence et passion, et par des bénévoles d'une disponibilité inversement proportionnelle à leur trop petit nombre. La "visite guidée" des locaux aménagés a d'ailleurs suscité bien des réactions admiratives.

Madame Noëlle Darimont du Relais Social Urbain Namurois a expliqué comment les assistantes sociales accompagnent des personnes sans domicile, sans papiers, de plus en plus jeunes et de plus en plus souvent fragilisées par toutes sortes de dépendances. Noëlle et Eva Carulla, celle-ci prenant en charge la cellule logement du CPAS, privilégient une démarche responsabilisante, solidaire, mais lucide quant à la modestie des moyens et aux limites de la coordination des actions sociales namuroises – une difficulté familière à la communauté paroissiale d'où a surgi l'initiative du "Vi Clotchi".

Après l'apéritif, le public friand de soupes en a vu de toutes les couleurs et en a goûté de toutes les saveurs : merci aux gens qui ont confectionné et apporté une dizaine de potages. Le dimanche après la messe un apéritif a réuni quelques personnes empêchées la veille et qui ont elles aussi apprécié aménagements et potages.

## LE CHANOINE ANDRÉ LANOTTE

Avec le chanoine André Lanotte, c'est une forte personnalité du clergé du diocèse de Namur qui est décédée à l'âge de 96 ans le 3 octobre à Namur.

Né à Bertrix le 2 août 1914, André Lanotte avait été ordonné en 1940 et il était licencié en histoire de l'art. Secrétaire à l'évêché à l'époque de Mgr Charue et de Mgr Mathen, il fut aussi secrétaire et président de la Commission diocésaine d'Art sacré. A la suite des nombreuses destructions qui frappèrent le diocèse durant la IIe guerre mondiale et dans le prolongement du concile Vatican II, il prôna l'introduction de l'art moderne lors des reconstructions, restaurations et constructions d'églises, avec usage des couleurs et suppressions d'éléments jugés conventionnels et fades. Pour cela, il fit appel à des artistes comme l'architecte Roger Bastin, le peintre Louis-Marie Londot et le sculpteur Jean Willame, qu'il compta parmi ses amis. Mais il dut se heurter à des réactions hostiles au sein de certaines paroisses.

Homme d'Église et d'églises, le chanoine Lanotte fut aussi engagé en société comme vice-président de la Commission royale des Monuments et des Sites, membre de l'Académie royale de Belgique (classe des arts), membre de l'Académie royale luxembourgeoise et membre de l'association Namur'80. Au sein de celle-ci, ce grand promoteur de l'art contemporain qu'il fut, y compris comme auteur et coauteur de nombreux ouvrages, contesta notamment la politique de démolition des vieux quartiers de Namur, dont celui du Grognon, avant que l'on ne parle de rénovation dans la capitale wallonne comme ailleurs.

C'est au cœur du vieux Namur que le chanoine Lanotte célébra la messe de 8 heures du matin en l'église Saint-Jean-Baptiste durant plus de 25 ans et jusque dans les derniers temps de sa longue vie. Il le fit en remplacement du chanoine Albert Defays, qui fut un autre secrétaire à l'évêché de Namur, et en raison de tout ce qu'il partageait avec les curés successifs, Georges Bouchat et Paul Malherbe, à propos de l'ouverture au monde prônée par le concile Vatican II.

C'est d'ailleurs son ouverture d'esprit que l'abbé Christian Florence a tenu à relever au nom de l'Évêque et du diocèse de Namur au début de la messe d'action de grâces célébrée le samedi 16 octobre à Saint-Jean en présence de nombreuses personnes, alors que le défunt avait fait don de son corps à la Science. Comme ce dernier l'avait demandé, cette messe fut présidée par l'abbé Malherbe et l'homélie fut prononcée par l'abbé Camille Focant, vice-recteur de l'Université Catholique de Louvain, ancien doyen et professeur de la Faculté de Théologie de celle-ci, ainsi qu'ancien professeur au Grand Séminaire de Namur. "André Lanotte, a-t-il dit notamment, savait que Dieu ne peut se chercher hors de la Justice et de l'Amour... Il n'est dès lors pas étonnant qu'il ait demandé que l'Évangile des Béatitudes soit lu lors de cette célébration". L'abbé Focant devait aussi dire que le défunt avait rejoint les artistes dans leur combat et avait toujours pris la défense de l'innovation contre les pastiches. Il releva encore du défunt l'importance qu'il donnait au travail de la pensée, le soutien qu'il manifesta à la création du Sénevé, qui ouvrait aux laïcs la théologie destinée aux séminaristes, son interrogation quant à l'évolution de l'Église, mais aussi ses remerciements à tous ceux qui lui avaient fait confiance, sa demande de pardon à ceux auxquels il avait causé de la peine et sa confiance en la miséricorde de Dieu.

Lors de cette célébration, a encore été évoqué le fait que le défunt laissait régulièrement à Saint-Jean des coupures de Presse illustrant l'ouverture au monde et aux gens, aux côtés des feuilles paroissiales et magazines L'appel qu'il appréciait, au risque de voir certains visiteurs aux idées pour le moins différentes se permettre de supprimer ces partages de lecture !

Ainsi, qu'il s'agisse de la foi, de l'art ou de l'amitié, le chanoine Lanotte fut un homme libre aux fortes convictions !

## À L'AGENDA

Dimanche 5 décembre à 18 h en l'église Saint-Loup : concert "Gospel for life" au profit de l'Action Damien (20 € et 10 € pour les enfants).

Mardi 7 décembre à 20 h : Conseil Paroissial.

Mercredi 8 décembre à 20 h, salle des Fossés Fleuris, rue du Président, 24-26, Pièce de théâtre "Pauvretés" (Voir par ailleurs).

Samedi 11 décembre à 10h : Catéchisme pour la Profession de Foi au 20, rue Rupplémont, salle du "Grenier".

Dimanche 12 décembre, dans le cadre de la Campagne d'Avent Petit Déjeuner de St-Jean et collecte pour soutenir les partenaires de l'Action Vivre Ensemble (Voir par ailleurs).

Dimanche 12 décembre à 16 h en l'église de Bois-de-Villers : concert de Noël par la chorale "Imagine" de Mettet, au profit de l'asbl "Au pays des Mille Collines" active au Rwanda.

Mardi 14 décembre à 19 h au Presbytère ; Partage d'Évangile.

Samedi 18 décembre : dîner de Noël pour les Sans-Abris et les gens en situation précaire dans les locaux de Sainte-Marie.

Samedi 18 et dimanche 19 décembre à La Marlagne : week-end de formation "De quoi sommes-nous propriétaires ?" avec François Houtart, organisé par le Centre de Formation Cardijn (CeFoC). Inscription au 081.231522 ou [info@cefoc.be](mailto:info@cefoc.be)

Lundi 20 décembre à 20 h au 16 rue Rupplémont : groupe Solidarités.